

COMMUNE DE CUNLHAT

AMENAGEUR – LOTISSEUR**CC Ambert Livradois Forez**
représentée par M. le Président15 avenue du 11 novembre
63600 AMBERT
Tel : 04.73.72.71.40**ARCHITECTE / PAYSAGISTE****Atelier d'architecture**
Monsieur Julien MILLON1 Impasse de la Forge
63160 CHAS
Tel : 06 77 15 17 80
Email : million.archi@gmail.com**Lotissement communal****" ZA Le Grand Pré "****DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER****PROGRAMME DES TRAVAUX****PA**
8.1**GEOVAL**
Géomètres-Experts
Bureau d'Etudes VRD38 Rue de Sarliève
CS 1001263 808 CURNON D'AUVERGNE Cedex
Tel: 04 73 37 91 01 - cournon@geoval.info

DATE

Juillet 2026

DOSSIER N°

C23560

SELON PLAN DE

30/07/2026

INDICE

A

NOM FICHIER

Pa8.1-prg trvx

PROGRAMME DES TRAVAUX

Le lotisseur s'engage à exécuter les travaux décrits ci-après et figurants aux plans ci-annexés pour assurer la viabilité du lotissement « ZA le grand pré » situé parcelle BI n°533, commune de Cunlhat, dès la notification, qui lui sera faite, du permis d'aménager.

Les travaux sont prévus d'être réalisés en une seule tranche de travaux.

Le lotisseur réalisera les raccordements des lots aux différents réseaux.

Les raccordements de chaque lot depuis les regards de branchement individuels jusqu'aux constructions ainsi que les frais de comptage seront à la charge de chaque acquéreur de lot.

TERRASSEMENTS

Réalisation de l'accès du lotissement (hors périmètre du lotissement) selon les indications figurant sur la pièce PA8.2 - plan de voirie. Volume de déblais : environ 125m³

Réalisation du bassin de rétention selon les indications figurant sur la pièce PA8.3 - plan d'assainissement. Volume de déblais : environ 1730m³ après décapage de 20cm ep.

Pente des talus de déblais inférieur ou égal 1/1

Les matériaux provenant des déblais seront au maximum recyclés et réutilisés sur site.

Un tri sera réalisé sur site. Les matériaux non recyclables et non réutilisables seront envoyés en décharge agréée (ISDI s'il s'agit de déchets inertes).

VOIRIE

Les structures de chaussées ont été établies en suivant les préconisations de l'étude de sol.

REALISATION DE L'ACCES DES LOTS

- une couche de forme si nécessaire, suivant portance du sol après terrassement,
- un film géotextile anticontaminant de 300 gr/m² sur le fond de forme,
- une couche de fondation après terrassement sur fond de forme, en graves concassées 0/100 de 0.60m d'épaisseur,
- une couche d'assise en graves concassées 0/60 de 0.22m d'épaisseur,
- une couche de base en concassé de 0/31.5 de 0,15m d'épaisseur,
- une couche de finition en Béton Bitumineux Semi-Grenu 0/10 sur 0.06m d'épaisseur, basaltique.

BORDURES ET SOLINS

Conformément au plan de voirie :

- Bordure type T3 en limite de chaussée.

AMENAGEMENT PAYSAGER

Accotement (selon plan de voirie): Engazonnement
Plantations d'arbres et d'arbustes dans les espaces verts.

Arbres de Haute tiges :

Alternance de Merisier (*Prunus avium*) et d'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

Zone humide : Création verger : Pommier (*Malus*) et Poirier commun (*Pyrus pyrausta*) +

Couverture en prairie fleurie

Haies (Création en gradin) :

Couvre sol : Chèvrefeuille hybride (*Lonicera*), Clematite (*Clematis vitalba*), Fétuque d'Auvergne (*Festuca arvensis*), Verveine rugueuse (*Verbena venosa*)

Arbustes : Noisetier (*Corylus avellana*), Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), Aubépine (*Crataegus monogyna*), Lila commun (*Syringa vulgaris*)

Arbres haute tiges : Alternance de Merisier (*Prunus avium*) et d'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

ASSAINISSEMENT EU / EP

Réalisation du réseau d'assainissement eaux usées, eaux pluviales, et des branchements EU des lots, selon les indications figurant sur la pièce PA8.3 (plan assainissement).

Chaque lot constructible disposera d'un branchement EU.

EAUX USEES

Réalisation du réseau d'assainissement d'eaux usées et des branchements EU.

CANALISATIONS PVC

- canalisations posées sur lit de sable de 0.10m d'épaisseur et enrobé de sable à +20cm au dessus de la génératrice supérieure.
- remblaiement des fouilles sous chaussée en grave 0/ 60 jusqu'au niveau du fond de forme
- remblaiement sous espaces verts avec les matériaux extraits jusqu'au niveau T.N.
- tuyaux PVC SN 8 avec joint en caoutchouc d'un diamètre de 200 mm pour le réseau.

REGARDS DE VISITE

En PEHD, d'un diamètre intérieur de 600 ou 1000 avec tampon fonte D 400 sous chaussée et C 250 en partie non circulaire.

REGARDS DE BRANCHEMENT EU

- réalisation des regards de branchements EU,
- type tabouret PVC Ø 315 à passage direct E/S Ø 160,
- branchements : tuyaux P.V.C CR8 Ø 160.

EAUX PLUVIALES

CANALISATIONS PVC

- canalisations posées sur lit de sable de 0.10m d'épaisseur et enrobé de sable à +20cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- remblaiement des fouilles en grave 0/31.5 jusqu'au niveau du fond de forme
- remblaiement sous espaces verts avec les matériaux extraits jusqu'au niveau T.N.
- tuyaux PVC SN 8 avec joint en caoutchouc d'un diamètre de 315 mm pour le réseau.

REGARDS DE BRANCHEMENT EP

- réalisation des regards de branchements EP
- type tabouret PVC Ø 315 à passage direct E/S Ø 160,
- branchements : tuyaux P.V.C CR8 Ø 160.

RETENTION

Réalisation d'un bassin de rétention à ciel ouvert qui reprendra les eaux pluviales des lots et de la voirie.

Dimensionné pour un rejet de 3 l/s/ha conformément au SDAGE.

Le débit de fuite sera régulé par un dispositif de vanne.

Volume utile de 375m³

EAU POTABLE

Réalisation des branchements particuliers de l'ensemble des lots avec pose d'un regard abri compteur à environ 1.0m à l'intérieur des lots.

Réalisation du branchement entre l'abri compteur et la canalisation existante sous la route départementale.

Canalisation

- canalisation en Pehd, Pvc ou fonte,
- branchement des lots par une canalisation P.E.H.D. Ø40mm sous fourreau.

Regard abri compteur d'eau

- regard type conforme au cahier des charges du concessionnaire.

TELEPHONE

Réalisation des branchements des lots à partir du réseau existant de la route départementale conformément au projet établi par Orange. A savoir, mise en place d'une chambre de tirage type L3C.

Réalisation des branchements particuliers des lots, mise en place de regards 40x40 à l'intérieur des lots et de fourreaux aiguillés de diamètre 45 (2Ø45 pour les branchements).

ELECTRICITE

Réalisation du réseau d'alimentation par câble souterrain à partir du réseau existant de la route départementale.

Pose des coffrets individuels des lots conformément au projet établi par ENEDIS.

ECLAIRAGE PUBLIC

néant

Département du Puy de Dôme
Commune de CUNLHAT

LOTISSEUR - AMENAGEUR :
CC Ambert Livradois Forez
Représenté par **M. le Président**
15 avenue du 11 novembre
63600 AMBERT
Tél : 04 73 72 71 40

ARCHITECTE / PAYSAGISTE :
Atelier d'architecture
Monsieur Julien MILLON
1 Impasse de la Forge
63160 CHAS
Tél : 06 77 15 17 80
Email: millon.archi@gmail.com

Lotissement "ZA Le Grand Pré"
DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

PLAN DE VOIRIE

**PA
8.2**



GEOMETRES-EXPERTS
Bureau d'études VRD

ECHELLE
DATE
DOSSIER N°
INDICE
Nom Fichier

1/500
29 Juillet 2026
C23142
J
AVP_C23142_J.dwg

Indice	Date	Désignation
A	Février 2024	Initial

PERIMETRE DE L'OPERATION

ESP VERTS BASSIN
engazonnement

LOTS A USAGE COMMUN

CHAUSSEE / ENTREES
béton bitumineux

ESP VERTS conservé

ARBRES PLANTES PAR L'AMENAGEUR

ARBUSTES PLANTES PAR L'AMENAGEUR

Application cadastrale

AR Préfecture
063-280070761-20260917-2026_09_17_04-DE
Reçu le 24/09/2026

